



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.76

OBJET : RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE: VENTE ET DEPOT VENTE D'OUVRAGES ET PRODUITS DÉRIVÉS

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER, M. Jules SUSINI à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR LE **CONSEIL MUNICIPAL** DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Madame Michèle JONES

Politique Publique : Valorisation du Patrimoine

OBJET : RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE: VENTE ET DEPOT VENTE D'OUVRAGES ET PRODUITS DÉRIVÉS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les musées vendent divers ouvrages et produits dérivés en rapport direct avec l'activité de l'établissement, les expositions temporaires ou l'histoire et le patrimoine de notre Ville.

Ces ouvrages et produits dérivés peuvent être mis en dépôt, achetés ou édités par la Ville.

Régie du Musée des Tapisseries, du Muséum d'histoire naturelle :

- Un catalogue intitulé « Le dessin de Sahut »- 30 exemplaires: prix éditeur 28 €, vendu au prix public de 40 € - Mis en dépôt par Les Amis de Sahut.
- Des marques pages Pavillon de Vendôme, 5 modèles différents - 10 exemplaires de chaque soit 50 exemplaires au prix éditeur de 0,70 €, vendu au prix public de 1 € - Mis en dépôt par Maxounet 13.
- Des posters format A3 plastifiés, représentant le Pavillon de Vendôme - 5 modèles différents. 10 exemplaires de chaque soit 50 exemplaires au prix éditeur de 5,60 €, vendu au prix public de 8 € - Mis en dépôt par Maxounet 13.
- Un livre intitulé « Plans de Ville : Aix-en-Provence» de ME. BELLET et M. HELLER : 20 exemplaires – Prix éditeur : 29.40€, prix de vente : 42€ .Mis en dépôt par BH éditions.

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour la vente et le dépôt-vente de ces ouvrages et produits dérivés dans les musées de la Ville, au prix mentionné précédemment.
- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-ventes.

2010.76 - RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE: VENTE ET DEPOT VENTE D'OUVRAGES ET PRODUITS DÉRIVÉS

Présents et représentés	: 48
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**